

■ **KORA prod. Sàrl**, à Prilly, CH-550-1030578-9, toute opération liée au domaine audiovisuel (FOSC du 31.07.2002, p. 14/584802). Statuts modifiés le 4 juin 2008. Nouvelle raison de commerce: **metro prod Sàrl**. Siège transféré à 1004 Lausanne, avenue du Grey 44, c/o Daniel Nicolier. Selon déclaration des gérants du 4 juin 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Modoux Valérie, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 8'000 à l'associé-gérant Nicolier Daniel, désormais à Lausanne, dont la part est portée de CHF 12'000 à CHF 20'000, lequel est élu président. Le capital de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts de CHF 1'000 dont Nicolier Daniel est titulaire. Signature individuelle est conférée à De Campo Giuliano, de et à Cadenazzo, gérant.

Registre journalier no 7105 du 12.06.2008
(04528338 / CH-550.1.030.578-9)